

Du consentement unanime, il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des privilèges et élections du Bill C-31, Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

M. Blaker, appuyé par M. Saltsman, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des privilèges et élections.

Après débat, ladite motion, mise aux voix est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et, du consentement unanime, étudié en Comité plénier, rapporté sans amendement, agréé à l'étape du rapport, lu une troisième fois et adopté.

Du consentement unanime, il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des privilèges et élections du Bill C-156, Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

M. Saltsman, appuyé par M. Blaker, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des privilèges et élections.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et, du consentement unanime, étudié en Comité plénier, rapporté sans amendement, agréé à l'étape du rapport, lu une troisième fois et adopté.

Le débat reprend sur la motion de M. MacDonald (Cardigan), appuyé par M. Gillespie,—Que le Bill C-148, Loi modifiant la Loi sur les allocations aux anciens combattants, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des affaires des anciens combattants.

Après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des affaires des anciens combattants.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Stollery en remplacement de M. McRae sur la liste des membres du Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Rompkey en remplacement de M. Caccia sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

MM. Lundrigan et Ethier en remplacement de M. McGrath et M^{me} Morin sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

MM. Horner (Crowfoot), Scott et LeBlanc (Westmorland-Kent) en remplacement de MM. Mitges, Whittaker et Corbin sur la liste des membres du Comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation.

MM. Stevens, Higson, Thomas (Moncton) et Blenkarn en remplacement de MM. Forrestall, Nielsen, Alexander et Reilly sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Railton en remplacement de M. Lajoie sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M^{me} Morin en remplacement de M. Pelletier (Sherbrooke) sur la liste des membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

MM. Breau, Morgan et Smith (Saint-Jean) en remplacement de MM. Poulin, Thomas (Moncton) et Caron sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

MM. Alexander et Lawrence en remplacement de MM. Jarvis et Baker sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur la Table, conformément à l'article 41(1) du Règlement savoir:

Par M. MacEachen, membre du Conseil privé de la Reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1973, demandant copie du dernier rapport d'appréciation du Programme de subventions pour le transport de la houille (SCT). (*Avis de motion portant production de documents n° 14*). (Document parlementaire n° 291-3/14).

Par M. MacEachen,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1973, demandant copie du dernier rapport d'appréciation du Programme d'exonération des droits de douane pour les machines (MACH). (*Avis de motion portant production de documents n° 24*). (Document parlementaire n° 291-3/24).

Par M. MacEachen,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1973, demandant copie du rapport intitulé «Groupe d'étude sur le traitement des égouts municipaux» rédigé par George Seaden à la demande du ministre d'État chargé des Affaires urbaines. —(*Avis de motion portant production de documents n° 27*). (Document parlementaire n° 291-3/27).

A 10 h. 29 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à onze heures du matin, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.